



Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 26/09/2023

- Présents :** Mmes Jacqueline FROMONOT, Aurélie MAYORA, Andrée POITOUT, Adeline TRIBUT
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Joël HENRY, Bernard LECUILLER, Nicolas MAITRET
- Absents :** Mme Marie BLONDEL

***La séance est ouverte à 20 heures
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT***

1) Compte rendu de la séance du 19 juin 2023

Approuvé à l'unanimité.

2) Décision modificative du budget de la commune pour 2023

Une erreur de report de recette entre l'an dernier et cette année nous a été fait remarqué par les services fiscaux pour 33 centimes d'euro. Le budget sera pour cette année avec un déséquilibre de 33 centimes de plus sur les recettes par rapport aux dépenses.

Approuvé à l'unanimité.

3) Vote des tarifs pour la chasse 2023-2024

Le conseil ne propose pas de changement des tarifs pour la chasse 2023-2024. Un rappel des tarifs, 250€ pour les personnes extérieures au village et 125€ pour les personnes du village.

Approuvé à l'unanimité.

4) Point sur les travaux

Le devis de CHATIGNOUX concernant les travaux de l'entrée de la mairie, le calvaire et l'escalier du cimetière ainsi qu'un ajustement de l'escalier de la mairie. Les demandes de subventions pour ce chantier sont composées : 40 % à la charge de la commune, 20 % de subventions venant de l'état, 20 % venant la communauté de communes et 20 % venant du département. Le montant total des travaux s'élève à 24795€. Les travaux devraient être lancés pour le deuxième trimestre de l'année prochaine.

Approuvé à l'unanimité pour lancer les travaux.

Le verger de sauvegarde, après avoir eu une information qu'il n'y aurait pas de subventions au cours du début de l'année et depuis peu il semble probable d'en avoir de la région.

Approuvé à l'unanimité pour faire les démarches de subvention auprès de la région.

Le terrain multisport, les demandes de subventions sont composés : 40 % à la charge de la commune, 20%venant du département, 20 % venant de l'état et 20 % venant de la communauté de communes.

Approuvé à l'unanimité pour faire les démarches de subventions, afin de lancer les travaux et sous réserve d'en obtenir suffisamment.

La fin des travaux des trottoirs du bas de la rue St-Etienne sont prévus courant octobre. Il se peut qu'il y ait quelques désagrèments de circulation à la sortie du village en direction de Maligny.

5) Questions et informations diverses

Le repas des anciens est prévu le 8 novembre prochain comme l'an passé au caveau de Maligny. Des boites de chocolats seront offertes par la même occasion. Un coupon-réponse sera distribué aux personnes afin de préparer cette journée.

Le lampadaire de la rue de la Genillotte est toujours en attente. Le maire a relancé les personnes ayant créé le sinistre et après discussion, un courrier de la mairie a été envoyé auprès de l'assureur pour confirmer le sinistre. Nous espérons que l'assureur va enclencher le processus d'indemnisation rapide pour remettre le lampadaire en place.

L'ensemble du conseil municipal a bien reçu le courrier de M et Mme VAILLANT sur le sujet du mur de clôture de leurs voisins. Le maire fait un retour sur la situation. Il y a eu l'abatage des arbres du côté de la clôture chez M et Mme VAILLANT. Une première discussion s'est engagée entre les voisins concernant l'abatage des arbres. M et Mme CAMERON ont planté des arbustes le long de cette même clôture et vu qu'ils ne poussent pas assez vites à leurs goûts, ils ont opté pour une clôture un peu plus radicale. Lorsque M et Mme CAMERON ont choisi de faire la clôture en dur, nous ne savons pas s'il y a eu une discussion sur leur projet avec leurs voisins directs. Lors de la séance, les membres du conseil ont bien entendu le mécontentement, mais aussi étonné par le courrier reçu individuellement et trouvent que l'aspect visuel est un peu radical. Le conseil estime que cela est de l'ordre privé et ne voit pas ce qu'il peut faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.